

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX NEUF et le 21 FEVRIER à 18 heures 30,
le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 15
FEVRIER 2019, s'est réuni en séance publique dans la salle
du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame
Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAQUI, Adjoints - Mmes Dominique DUDOUS - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Géraldine MADOUNARI - Valérieane ALEXANDRE - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Mrs. Bernard DUPOUY - Jesus SIMON - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIERE - Mmes Sarah DOURTHE - Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES :

- M. le Dr Philippe DUCHESNE
- Mme Laure FAUDEMÉR
- Mme Béatrice BADETS
- Mme Marianne BERQUE-MANSAS
- Mme Nicole COUTANT
- M. Julien DUBOIS

POUVOIRS :

- M. le Dr Philippe DUCHESNE donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE
- Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS
- Mme Béatrice BADETS donne pouvoir à Mme Anne SERRE
- Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI
- Mme Nicole COUTANT donne pouvoir à M. Jésus SIMON
- M. Julien DUBOIS donne pouvoir à M. Grégory RENDE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : PRESTATION D'AFFICHAGE SUR LE RESEAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DAX

En date du 12 décembre 2018, la communauté d'agglomération du Grand Dax a approuvé le projet de convention de prestation de communication avec les communes de l'agglomération.

La communauté d'agglomération du Grand Dax dispose d'un réseau d'affichage sur son mobilier urbain d'information, sur lequel chaque commune membre peut bénéficier à titre gracieux de la réservation de campagnes d'affichage. La ville de Dax dispose, pour sa part, d'un minimum de huit campagnes et d'un maximum de dix campagnes annuelles.

Pour l'année 2019, il est proposé d'afficher sur le réseau du Grand Dax, les dix manifestations organisées par la ville et dont le rayonnement est communautaire :

- Exposition 'Ils sont food ces romains' (1ère campagne)
- Rencontres à lire
- Fête du jeu
- Festival de la photographie
- Abonnements à la saison culturelle (1ère campagne)

- Feria
- Toros y Salsa
- Saison culturelle (2ème campagne)
- Exposition 'Ils sont food ces romains' (2ème campagne)
- Dax fête Noël.

Un projet de convention de prestations de communication a été rédigé à cet effet, joint en annexe.

**SUR PROPOSITION DE MADAME DOMINIQUE DUDOUS, CONSEILLERE MUNICIPALE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le principe des dix campagnes d'affichage précitées de la ville de Dax, sur le réseau de la communauté d'agglomération du Grand Dax,

AUTORISE Monsieur Stéphane MAUCLAIR, 1er adjoint au maire, à signer la convention de prestation de communication avec la communauté d'agglomération du Grand Dax, ainsi que tout document se rapportant à cette opération.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20190221-25-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 22 Février 2019

«La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noullobos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>) ».